

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 73 (1976)
Heft: 1-2

Rubrik: Société romande d'apiculture

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



SOCIÉTÉ ROMANDE D'APICULTURE

CENTENAIRE

Les sentiments de gratitude que nous devons témoigner à nos aînés nous obligent à refaire le chemin parcouru. Cette obligation de nous reporter en un temps où tout était différent de notre époque est bien agréable. A chaque pas nous découvrons une mentalité extraordinaire. Les faits et gestes de nos anciens forcent l'admiration, imposent le respect, mais surtout nous contraignent à utiliser un mot que notre petite personne a tendance à oublier : la modestie ! Ces réflexions me sont dictées surtout par l'attachante personnalité d'Edouard Bertrand.

Je suis obligé de m'arrêter à lui tant son rayonnement fut éblouissant. Possédant déjà un beau rucher à Nyon, il en créa un autre à Gryon dans la propriété de son épouse et deux autres encore à Bex et dans le Jura vaudois. Il ne cessait de s'instruire, de comparer divers ruches de grande capacité. L'influence américaine, de Charles Dadant en particulier et de son matériel, ne pouvait laisser Bertrand indifférent. Surtout quand Dadant annonçait à tout venant 500 colonies et des récoltes de miel de quelque 10 000 kg annuellement !

Charles Dadant aussi méritait de laisser son nom à la postérité. Grand travailleur, doué d'une excellente santé, il conduisait une grande exploitation apicole qui lui permettait de subvenir entièrement à l'entretien des siens. Outre ce travail, il était capable d'entretenir de nombreuses relations épistolaires. Son livre « L'Abeille et la Ruche » réédité au cours des années 1890-1896 est un exemple frappant de ses capacités. Relevons tout de même que la composition de ce chef-d'œuvre apicole fut grandement facilité par un certain... Lorenzo Langstroth.

Celui-ci tout enfant se passionnait déjà pour les insectes et ses parents n'appréciaient pas le temps consacré à ce penchant. Il fit donc des études, obtint son diplôme de professeur de mathématiques, tout en continuant à étudier la théologie. En 1836, à l'âge de vingt-six ans, Langstroth fut nommé pasteur et se maria la même année. Un an plus tard sa santé commença à laisser à désirer par des maux de tête, signe précurseur d'une maladie qui ne lui laissera désormais que peu de repos. Mais chaque moment de répit était consacré aux abeilles. Il inventa la ruche qui porte son nom et surtout fut l'inventeur du cadre mobile en 1851. Il composa

« L’Abeille et la Ruche » que Charles Dadant réédita. Celui-ci lors de cette réimpression omis de relever les textes émanant de Langstroth. Aussi Bertrand à qui les manuscrits étaient soumis en fit-il la remarque à Dadant qui répara son oubli. Nous retrouvons dans ce geste toute la grandeur morale de Bertrand.

Outre-Rhin, l’argumentation de l’Allemand Berlepsch pour contrecarrer les propos des Américains ne suffisait plus. Les ruches s’ouvrant par l’arrière et les cadres hauts franchiront le Rhin certes, envahiront la Suisse alémanique avec la complicité de Jeker, traverseront les Alpes encore pour s’étendre même en Italie. Mais ils ne pourront franchir la sarine, car un homme veillait aux avant-postes : Bertrand !

Pendant des années, Bertrand chercha, étudia la forme et la grandeur d’un cadre qui lui donnerait entière satisfaction. Il essaya tout, travailla longtemps avec le cadre de l’Américain Quinby qui lui paraissait le mieux convenir à nos régions. Ce cadre était assez haut, mais à l’usage lui paraissait trop long. Cette soif du mieux, ennemi du bien, n’était pas dictée par des considérations d’amour-propre. La seule chose qui lui importait était les abeilles et leur mieux-être. La forme du cadre et sa grandeur devaient influencer la ponte, le développement du couvain. Les cadres plus hauts que longs ne permettaient pas une ponte naturelle de la reine. Le contraire, des cadres trop longs et insuffisamment hauts ne convenaient pas davantage, car un cadre de faible hauteur ne permettait pas une disposition judicieuse de l’approvisionnement pour la saison froide. Et par un hiver rigoureux, la grappe d’abeilles courrait le risque de ne pas avoir suffisamment de nourriture au-dessus d’elle et de ne pouvoir se déplacer sur un cadre voisin en cas de nécessité. C’est ce qui avait engagé, il y a une centaine d’années (1872), le grand apiculteur alémanique **Blatt** à adopter pour ses ruches en pavillon un cadre prenant les avantages de chaque cadre en présence, soit la longueur de celui de Langstroth et la hauteur de celui de Quinby. Ce cadre a été adopté et recommandé par Bertrand en 1891 **sous le nom de Dadant modifié ou Dadant Blatt**.

Lors de l’assemblée générale du 24 avril 1879 tenue dans la grande salle du Tribunal à Payerne, le secrétaire d’alors relevait cette phrase pleine de désillusions : « Pour dire toute la vérité, le chroniqueur fidèle doit signaler un point noir... les partisans du système allemand et ceux du système américain ne seront jamais d’accord ! »

Par conséquent, chers amis, reconnaissons qu’il n’y a rien de nouveau sous le soleil, mais la vie continue et tous les apiculteurs romands se retrouveront cette année pour se remémorer les beaux

moments de nos anciens. La célébration de ce centenaire aura lieu dans la région de Nyon les 25 et 26 septembre prochains. Votre comité fera l'impossible pour mettre sur pied une belle et digne manifestation.

D'autre part, lors de l'assemblée des délégués qui aura lieu à Lausanne au mois de mars, nous organiserons avec votre collaboration une tombola qui sera alimentée en lots par tous les apiculteurs de notre Romandie ! Chacun est concerné, chacun est bénéficiaire de l'effort de tous. Aussi chers amis apiculteurs, je vous demande un geste et tout lot de toute nature sera accepté avec reconnaissance par votre comité. Plusieurs collègues, pleine d'enthousiasme, m'ont assuré de leur concours et plusieurs gros lots me sont annoncés. Tous les membres du comité SAR sont à votre disposition pour tout renseignement éventuel, mais spécialement votre dévoué président !

Vevey, le 1^{er} février 1976.

A. Paroz.

LA MONTRE DU CENTENAIRE

Chers apiculteurs,

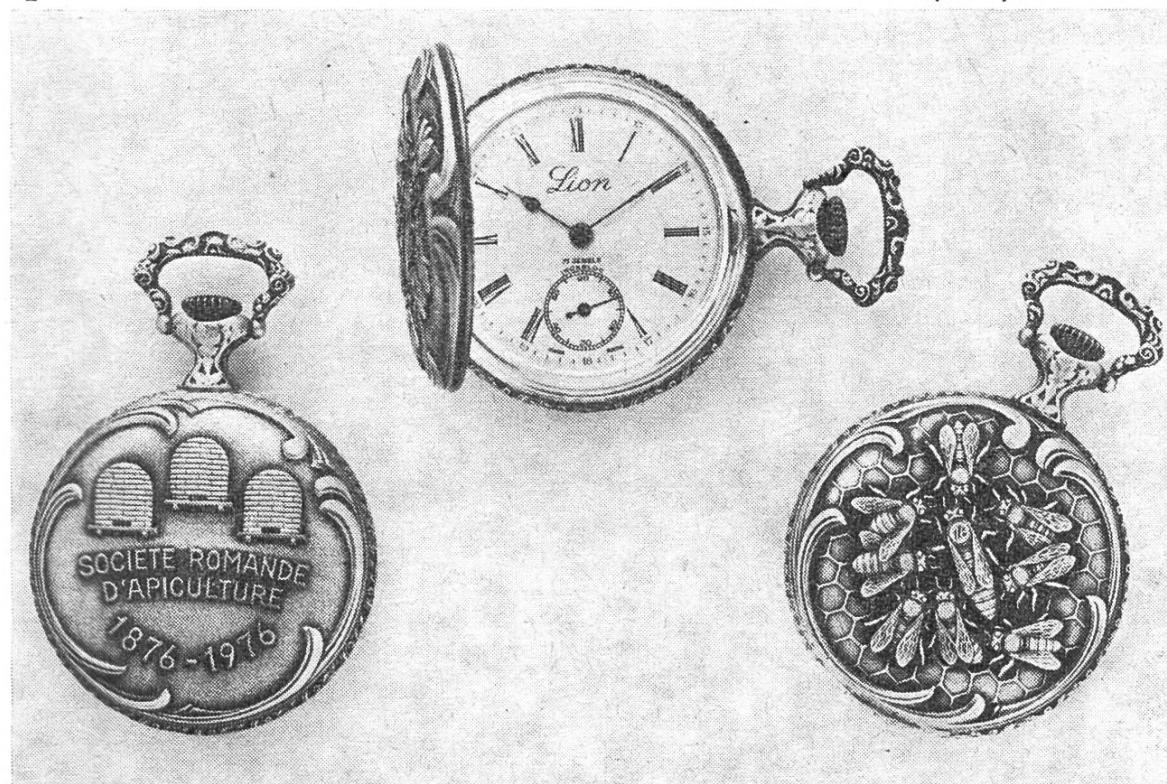
Il vous arrive certainement d'oublier l'heure lorsque vous êtes à votre rucher. C'est pourquoi je vous offre à l'occasion du centenaire de la SAR une montre de poche avec chaîne vieil or ou vieil argent.

Prix :

Plaqué or : Fr. 105.—.

Argenté : Fr. 95.—.

Vous pouvez passer vos commandes à : Georges Huguenin, apiculteur, Boîtes de montres, 2535 Frinvillier, tél. (032) 58 16 50.



**SOUSCRIPTION OUVERTE
EN FAVEUR DU CENTENAIRE SAR 1976**

Total au 30 novembre 1975	Fr. 4483.15
Louis Veuthey, Vionnaz	Fr. 10.—
Ami Doudin, r. Fusion 43, Martigny	Fr. 20.—
Robert Rigolet, Rue	Fr. 10.—
Section Côte neuchâteloise	Fr. 100.—
Ernest Grosse, Hauteville/Vevey	Fr. 20.—
Robert Haueter, Villargiroud	Fr. 10.—
Maurice Schilliger, Le Cottage, Gland	Fr. 50.—
Freddy Richard, Le Lignon	Fr. 10.—
Section du Pays-d'Enhaut	Fr. 50.—
Pierre Beytrison, Evolène	Fr. 10.—
Edmond Rosselet, 3 Portes 71, Neuchâtel	Fr. 50.—
R. Bourguignon, 3, rte de Rennex, 1294 Genthod	Fr. 50.—
Section Pied-du-Chasseral	Fr. 50.—
Emile Kistler, Thierrens	Fr. 50.—
Marg. Vanek, Château-Banquet, Genève	Fr. 20.—
Georges Bernard, Chaumont	Fr. 20.—
R. Corthésy, r. de Rive 35, Nyon	Fr. 20.—
René Comte, 37, av. Traménaz, La Tour-de-Peilz	Fr. 50.—
Dom. Damian Braga, Faido	Fr. 15.—
P. Zimmermann, Saconnex d'Arve	Fr. 20.—
Werner Stern, 2008 Cressier (NE)	Fr. 20.—
P. Bailly, Lugnez	Fr. 10.—
Marc-Henri Ravussin, cons. d'Etat, Baulmes	Fr. 50.—
Antoine Rosset, Orsières	Fr. 25.—
Section Val-de-Travers	Fr. 50.—
Roger Cuendet, 1446 Baulmes	Fr. 50.—
Ernest Donzallaz, Villars-sur-Glâne	Fr. 10.—
Willy Bovay, Chanéaz	Fr. 20.—
Anselme Rossetti, Boudry	Fr. 25.—
Jean-Louis Galland, Moudon	Fr. 20.—
J. Baudat, photographe, Les Diablerets	Fr. 50.—
M. Giauque, Mentelier	Fr. 20.—
Roland Michaud, Champéry	Fr. 10.—
H. Wettstein, 2, ch. du Point-du-Jour, 1202 Genève	Fr. 50.—
Anonymous Martigny	Fr. 10.—
Alexis Decaillet, Montreux	Fr. 20.—
W. Mooser, Bournens	Fr. 10.—
Arnold Zaugg, av. de la Sallaz 42, 1010 Lausanne	Fr. 20.—
André Kocher, Ruche 5, 1530 Payerne	Fr. 50.—
H. Girardet, 1030 Villars-Ste-Croix	Fr. 10.—

Fédération vaudoise d'apiculture	Fr.	100.—
Albert Fillettaz, 1188 Gimel	Fr.	20.—
Menelik Plojoux, 6, ch. du Nantet, 1245 Bellerive	Fr.	50.—
Intérêts 1975	Fr.	82.45
† Edouard Tornay, Charrat	Fr.	20.—
† Hans Höhn, Meyrin	Fr.	20.—
† Marcel Mouche, rue des Prés 15, 2740 Moutier	Fr.	50.—
† Georges Rolle, Villarvolard	Fr.	20.—
† Schwab-Courvoisier, St-Légier	Fr.	20.—
Total au 31 janvier 1976	Fr.	6020.60

Le plus long voyage commence toujours par un premier pas.
Merci aux donateurs.

Compte de chèques postaux : SAR 10 - 1480 Payerne.

A vendre environ 100 kg de miel du pays en boîtes de 1 kg ou en bidons.
S'adresser à Louis Demierre, 1681 Billens.

Apiculteurs, attention aux provisions !

L'hiver exceptionnellement favorable risque d'avoir entamé sérieusement les provisions d'hiver. Prévenez toute surprise désagréable en ayant toujours sous la main une réserve de CANDI AU MIEL prête à l'usage.

- Permet de secourir rapidement une colonie sans la refroidir.
- N'excite pas au pillage ; peut donc se donner à toute heure du jour.
- Possibilité de nourrir en arrière-saison, ou très tôt au printemps, là où le sirop n'est plus possible.

Cadres de corps DB-DT : env. 4,5 kg.

Cadres de hausse DB-DT : env. 2,2 kg.

Cadres suisses (Burki) : env. 3,5 kg.

En cartons

pour ruches DB-DT : env. 1 kg.

En cartons

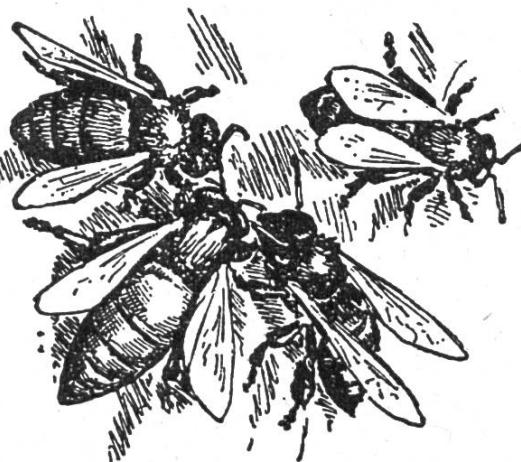
pour ruches suisses : env. 1 kg.

En blocs ronds

pour Lienher : env. 0,350 kg.

Kg	1	20	50	100
----	---	----	----	-----

Fr.	6.20	6.—	5.90	5.80
-----	------	-----	------	------



ETS RITHNER FRÈRES - Chili 29 - 1870 MONTHEY (VS)

Fabrique de ruches et fournitures générales pour l'apiculture — Téléphone (025) 4 21 54